

La critique coutumière de la dissertation de philosophie consiste à l'accuser d'être une loterie, à cause de la faible corrélation entre l'effort fourni pendant l'année et la note au bac. Dans cet article, je ne souhaite aucunement véhiculer une rumeur invérifiable (et relevant surtout de la légende urbaine), mais tenter de démontrer une autre lacune objective et politiquement dommageable.

Les principes de la justice d'un examen comme le baccalauréat reposent sur trois piliers : tous les candidats ont bénéficié des mêmes conditions de préparation (programme national), passent les mêmes épreuves (nationales) et sont évalués anonymement par d'autres professeurs que ceux qui les ont formés. Or, *les conditions d'un véritable anonymat ne sont pas respectées dans l'épreuve de dissertation de philosophie* : certes, on ne sait pas l'identité personnelle du candidat, mais on connaît un trait d'identité sociale (son appartenance à telle filière : S, ES, L, etc.). Or, c'est parce que le même exercice est donné dans toutes les filières que cette information est nécessaire pour la notation.

J'insiste : les copies recèlent donc une information discriminatoire du point de vue de la correction. Nous, professeurs de philosophie, savons dans quelle filière le candidat passe son bac et *nous nous servons de cette information comme biais de correction*. Autrement dit, deux candidats répondant exactement de la même manière au même sujet d'une même épreuve ne seraient pas notés identiquement selon leur série. L'un peine à avoir la moyenne avec « quelques » arguments et « trop peu » de références, alors que l'autre se voit loué d'avoir « tout de même » des arguments et on se félicitera qu'il y ait « en plus » des références - il peut alors dépasser facilement le 12. Pourquoi ? Tout simplement en fonction d'une image floue de la hiérarchie des filières : par exemple, les S seraient « meilleurs » (c'est-à-dire plus scolaires, moins fâchés avec l'École, ayant choisi leur orientation) alors que les séries technologiques sont perçues comme moins scolaires.

Ceci est la conséquence d'une *ségrégation scolaire bien intentionnée* : prenant acte des différences de niveau scolaire, prenant acte du fait que l'institution fait passer une même épreuve philosophique fort difficile (quand on n'a fait que neuf mois de philo, quelques heures par semaine), les correcteurs ajustent leur note selon un système parfois bien rodé (ainsi, il peut y avoir aussi des hiérarchies au sein des filières technologiques). C'est parce que les conditions sont injustes que la discrimination positive devient nécessaire.

Vous imaginez l'épreuve de maths de série S donnée à tous les candidats, quelle que soit leur filière : comment les correcteurs pourraient-ils moduler leur notation ? En sachant « bien faire la différence » en termes d'exigence et d'attendus ? C'est à peu près à ce degré d'approximation que sont acculés les professeurs de philosophie. La cause véritable de ce problème est donc que l'on fait faire la même chose à tout le monde : une dissertation en quatre heures. (Je laisse de côté le troisième sujet, dit d'explication de texte. Il est identique aussi à toutes les filières, avec quelques aides en séries technologiques - mais ces aides sont destinées à faire produire également aux candidats une explication de texte.) Comme l'exercice est unique, il ignore superbement la différence des formations reçues : c'est au correcteur de moduler son évaluation, en prenant en compte les différences de volume horaire de cours.

C'est comme si nous devions évaluer un numéro de patinage artistique pour des personnes n'en ayant fait qu'un an, mais ayant bénéficié d'un volume horaire (par semaine) allant du simple au quadruple. C'est une tâche impossible à effectuer sérieusement. Du coup, lorsqu'un candidat peine à tenir sur ses patins (un plan bancal, aucun argument solide, pas de référence, etc.), on ne peut rien évaluer et on doit pourtant mettre une note. Ainsi, on voit défiler des candidats glisser sur leur derrière ou s'écorcher les genoux sur la glace : mais il faut noter, et prendre en compte le fait qu'untel a pourtant eu quatre heures de cours par semaine, mais que tel autre n'en a eu que deux... Vous voyez l'arrachage de cheveux du pauvre jury !

En donnant un seul et même exercice à des candidats ayant eu des niveaux de préparation aussi différents, on délègue au professeur une charge beaucoup trop importante : il ne peut pas, aussi professionnel soit-il, noter justement dans de telles conditions. De plus, n'est-ce pas aussi une dénégation du travail de l'enseignant de croire que tous les élèves peuvent faire une dissertation, qu'ils aient eu 2 h ou 8 h de cours ? En toute logique, c'est l'exercice lui-même qui doit changer en fonction de la préparation des candidats : c'est la condition pour une correction véritablement anonyme dans laquelle le professeur peut évaluer en fonction des seules exigences de l'exercice lui-même, et ne pas devoir intégrer des paramètres qui compliquent inutilement son souci d'être le plus juste et impartial possible.

En résumé, je soutiens qu'une même copie notée anonymement à *tout de point de vue* (c'est-à-dire que l'on n'aurait véritablement *aucune* information sur le candidat) n'aurait pas la même note que celle obtenue dans les conditions actuelles (en connaissant la filière du candidat). Ceci pose un vrai problème quant au sens de la note donnée dans le cadre de cet examen national qu'est le bac. La conséquence logique de tout cela serait de mettre en place, comme dans d'autres matières, des exercices différents selon les filières.

Autrement dit, il faut désacraliser la dissertation : peut-être idoine pour recruter de futurs professeurs de philosophie, elle n'est pas la seule manière d'évaluer ce qu'ont appris en philosophie de jeunes personnes de 18 ans en ayant fait quelques heures pendant 30 semaines.

Que les choses soient très claires. Je n'affirme absolument pas que la philosophie serait une discipline notée aléatoirement ; elle a parfaitement les moyens de faire des évaluations précises, et les difficultés de notation, bien réelles, ne lui sont pas propres : même en mathématiques, la docimologie (l'étude scientifique de la notation) a montré que les écarts et les approximations existent. Je n'affirme pas non plus que les réunions d'entente entre professeurs seraient inutiles (bien au contraire, dans l'état actuel des choses, elles forment un dispositif précieux pour harmoniser la notation et favoriser l'égalité de traitement des candidats). Enfin, je ne conteste aucunement le bac, qui demeure un rituel scolaire républicain dont les vertus sont sans commune mesure avec ses quelques défauts (qui peuvent se corriger).

Mais je veux croire que les professeurs de philosophie ont suffisamment d'imagination pour envisager diverses manières scolaires d'évaluer, comme tant d'autres disciplines l'ont fait, et comme cela se fait en philosophie dans d'autres pays.

Sébastien Charbonnier, professeur de philosophie

Auteur de : *Que peut la philosophie ? Être le plus nombreux possible à penser le plus possible*, Seuil, 2013.